



UNSA - Union Régionale Lorraine

Gare de Metz - Porte F

Place du Général de Gaulle - 57000 METZ

☎ 03 87 62 67 64 // 📠 09 79 94 30 82 // sncf : 772 992

e-mail : ur.lorraine@unsa-cheminots.org

UNSA - Union Régionale Lille

25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE

☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917

e-mail : ur.lille@unsa-cheminots.org

CE FRET du 23 juillet 2014

Bulletin n°22 – juillet 2014

Délégation UNSA :

Sophie GIRARD, Dominique BEUTIN, Xavier LEMAIRE, Christophe BARTOLINI, Guillaume VERET, Bruno MOINE (responsable syndical).

Direction :

Jean-Marc LONGEQUEUE (Directeur adjoint), Georges ICHKANIAN (DRH), Carole CHABANNES (DRH-RS).

Monsieur le Président,

Le projet de Réforme du Ferroviaire a été adopté définitivement par le Sénat la nuit dernière. L'UNSA se félicite de la prise en compte de ses propositions d'amendements, qui améliorent grandement le projet gouvernemental. Néanmoins, **le sujet de la dette reste un problème**, malgré une règle d'or obligeant l'Etat et les collectivités à financer les nouvelles lignes qu'ils souhaiteraient développer, y compris les lignes Fret.

Et il reste d'autres problèmes ! **L'arrêt des compensations de péages de l'Etat à RFF** ainsi que la non-reprise de l'entretien des lignes capillaires, risque de péjorer encore plus les comptes de Fret. L'UNSA déplore une fois de plus le manque d'intérêt de l'Etat et du gouvernement pour le Fret ferroviaire. Il n'y a qu'à voir **l'abandon de l'écotaxe** pour comprendre quelles sont les priorités...

L'UNSA ose espérer que le différentiel ne sera pas fait sur le dos des agents, en réduisant la masse salariale.

L'accord salarial (lire ci-après), que l'UNSA a signé la première, rétablit plusieurs inégalités notamment sur les personnels contractuels, ainsi que pour les allocations de déplacement. L'ouverture d'un chantier de réflexion concernant la grille salariale permettra à termes, d'évoluer en tenant compte de l'augmentation de la durée de cotisation.

L'UNSA se félicite d'avoir été rejointe par la quatrième OS qui n'a donc pas réitéré sa posture de "non-signataire" de 2013, ayant affaibli le pouvoir d'achat des cheminots...

La négociation et la signature d'accord est donc encore possible, l'UNSA en est la première convaincue. Le dialogue social n'est pas mort, tant que la Direction s'en donne les moyens.

L'UNSA-Ferroviaire signe l'accord salarial SNCF 2014, applicable aussi aux personnels contractuels :

- ☐ + 0.5% sur traitement au 1er juillet 2014,
- ☐ Evolution de 250 à 300 Euros de la prime de vacances dès 2014, avec rappel de 50 Euros sur solde de juillet 2014,
- ☐ Evolution de 200 à 400 Euros du budget moyen de La Prime dès 2015,
- ☐ Alignement des montants des allocations de déplacement du régime général du groupe 2 (qualifications A à E) vers le groupe 1 (qualifications F à H) dès le 1er octobre 2014,
- ☐ Extension de l'éligibilité aux personnels contractuels des annexes B et C des allocations familiales supplémentaires,
- ☐ GIPAC, Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat des Cheminots renouvelée pour l'exercice « 2011 à 2014 »,
- ☐ Ouverture d'un chantier de réflexion concernant la grille salariale, y compris les agents de Conduite,
- ☐ Accès dès notations 2015 à la position 19 (qualification D niveau 2) et 13 (qualification TA niveau 2),
- ☐ Mise en place d'un comité de suivi de l'accord.

**Prochaine réunion du Comité d'Etablissement FRET SNCF :
26 août 2014.**



Soutenue par



Pas de fausses promesses...

pas de démagogie...

pas de polémique...

mais de l'information et défense des agents !